

ROYAUME DE BELGIQUE

Ministère des Colonies

Ec

# BULLETIN AGRICOLE

DU

## CONGO BELGE

(Cultures, Elevages, Sylviculture, Chasse et Pêche)

Publié par la Direction Générale de l'Agriculture et de l'Elevage

A L'USAGE DU SERVICE AGRICOLE DE LA COLONIE

Rédaction et Administration: place Royale, 7, Bruxelles

VOL. XXVII. — N° 1.

MARS 1936

4 FASCICULES PAR AN



(Photo Corbistier-Baland).

*Aleurites cordata* STEUD., au Jardin botanique d'Eala.

BRUXELLES

IMPRIMERIE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE (SOCIÉTÉ ANONYME)

47, RUE DU HOUBLON, 47

Les indications fournies dans les articles paraissant dans le *Bulletin Agricole du Congo Belge* n'engagent pas la Rédaction et ne constituent pas nécessairement des conseils de sa part.

La reproduction des articles est autorisée, à la condition de mentionner sous le titre: « Extrait du *Bulletin Agricole du Congo Belge* ».

## **Sommaire du numéro 1 (mars) 1936.**

<i>Contribution à l'étude de la maladie des chancres des tiges du cotonnier causée par « Helopeltis Bergrothi REUT. » (J.-M. VRIJDAGH)</i> . . . . .	3
<i>Le Congo et les Indes occidentales. A propos de l'origine de nos plantes économi-ques (Baron F. FALLON)</i> . . . . .	38
<i>L'immunisation des bovidés contre la trypanosomiase (R. VAN SACEGHEM)</i> . .	47
<i>L'entérocoque dans la peste bovine (R. VAN SACEGHEM)</i> . . . . .	51
<i>Sur la transmission de la peste bovine par les animaux séro-infectés (H.-R.-F. COLBACK et A. CACCAVELLA)</i> . . . . .	53
<i>Essai d'une nouvelle vaccination contre la peste bovine avec du virus traité par le lysol (A. CACCAVELLA)</i> . . . . .	57
<i>La vaginite granuleuse existe-t-elle au Ruanda (G. POJER)</i> . . . . .	60
<i>Le diagnostic microscopique des trypanosomiasés bovines en brousse (G. BOUVIER)</i> . . . . .	65
<i>Les Aleurites, producteurs d'huile de bois ou de tung (L. PYNART)</i> . . . . .	70
<i>La question des plantes à parfum</i> . . . . .	103
<i>La lutte contre les locustes (M.-B.-P. UVAROV)</i> . . . . .	106
<i>Quelques produits résineux du Congo: Bolungu, Kasuku, Kela (L. TIHON)</i> . .	111
<i>L'Entandrophragma dans le bassin de la Lukuga (Tanganika) (H. DE SAEGER)</i> .	120
<i>Sur les alcaloïdes de la liane « Efiri » (E. DELVAUX)</i> . . . . .	135
<i>La cochenille Icerya Purchasi (MASK)</i> . . . . .	140
<i>La fructification de l'arachide</i> . . . . .	142
<i>La culture du géranium rosat en U. R. S. S.</i> . . . . .	150
<i>Amélioration des espèces animales en A. O. F.</i> . . . . .	153
<i>La muqueuse des voies digestives en tant qu'antigène vaccinant dans la peste bovine</i> . . . . .	154
<i>Recensement des troupeaux indigènes au Ruanda et charge de pâturages</i> . . .	155
<i>Analyse de graines de ricin congolais</i> . . . . .	156
<i>Documentation officielle. — Ordonnance n° 153/Agri., du 27 novembre 1935 (Réserve forestière dans le territoire de Lukolela)</i> . . . . .	158
<i>Ordonnance n° 159/Agri., du 6 décembre 1935 (Coton)</i> . . . . .	158
<i>Ordonnance n° 6/Agri., du 14 janvier 1936 (Coton, modification art. 41 du décret)</i> . . . . .	158
<i>Ordonnance n° 9/Agri., du 28 janvier 1936 (Indemnité protection jeunes éléphants et rhinocéros)</i> . . . . .	158
<i>Ordonnance n° 9bis/Agri., du 30 janvier 1936 (région cotonnière Mutombo-Mukulu)</i> . . . . .	159
<i>Ordonnance-loi n° 23/A.I.M.O., du 4 février 1936 (art. 45 du décret sur les circonscriptions indigènes)</i> . . . . .	159
<i>Institution d'un prix biennal par la Compagnie cotonnière congolaise</i> . . . .	160

### **REDACTION.**

Secrétaire de Rédaction: M. FRANCIS CLAUD, Ingénieur agronome au Ministère des Colonies.

### **ABONNEMENTS, ADMINISTRATION.**

L'abonnement au *Bulletin Agricole du Congo Belge* est de 40 francs par an pour la Belgique et le Congo et de 50 francs (10 belgas) pour l'étranger. Les colons et les missionnaires établis au Congo le reçoivent gratuitement.

Toutes les communications relatives à l'administration du *Bulletin Agricole du Congo Belge* doivent être adressées à la Direction Générale de l'Agriculture du Ministère des Colonies, 7, place Royale, Bruxelles (Belgique).

### **SERVICE DES ECHANGES.**

Le *Bulletin Agricole du Congo Belge* peut être envoyé à titre d'échange aux publications d'agriculture coloniale de Belgique et de l'étranger.

ROYAUME DE BELGIQUE

Ministère des Colonies

# BULLETIN AGRICOLE

DU

## CONGO BELGE

(Cultures, Elevages, Sylviculture, Chasse et Pêche)

Publié par la Direction Générale de l'Agriculture et de l'Elevage

A L'USAGE DU SERVICE AGRICOLE DE LA COLONIE

Rédaction et Administration: place Royale, 7, Bruxelles

VOL. XXVII. — N° 1.

MARS 1936

4 FASCICULES PAR AN



(Photo Corbistier-Baland).

*Aleurites cordata* STEUD., au Jardin botanique d'Eala.

BRUXELLES

IMPRIMERIE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE (SOCIÉTÉ ANONYME)

47, RUE DU HOUBLON, 47

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

# Sur la transmission de la peste bovine par les animaux séro-infectés

par H. R. F. COLBACK et A. CACCAVELLA,  
Docteurs en médecine vétérinaire.

Pour raisons de prophylaxie, il nous a semblé intéressant d'établir quelle est la durée minimum de la transmission possible de la peste bovine par les animaux séro-infectés contre cette même maladie.

Pour ce faire, nous avons séro-infecté, le 1-6-35, les deux bovidés 1 et 2, adultes, avec 40 c.c. de sérum frais produit à notre camp de Tare et 1 c.c. de virus.

Ci-dessous les réactions thermiques présentées par ces deux animaux :

Marque	Dates et températures.												
	1/6	2/6	3/6	4/6	5/6	6/6	7/6	8/6	9/6	10/6	11/6	12/6	13/6.
1	37,7	37,5	37,7	38,2	39,5	39,7	39,6	38,8	39,2	38,5	38,1	37,3	37,2.
2	37,6	37,6	37,8	38,0	38,5	39,5	39,7	40,2	40,6	40,3	39,0	37,9	37,0.

Observations: Le n° 2 a présenté le 8/6 un petit ulcère pestique.

A partir du 6/6/35, premier jour de réactions de ces deux bovidés, nous avons prélevé, presque tous les jours, jusqu'au 22/6/35, 50 c.c. de sang citraté à la jugulaire (25 c.c.-25 c.c.) et l'avons injecté, immédiatement après, aux bovidés suivants qui ont présenté les réactions consignées dans les tableaux ci-dessous.

58	Dates et températures.											
	6/6	7/6	8/6	10/6	11/6	12/6	13/6	14/6	15/6	16/6	17/6	18/6.
	38,0	38,2	37,7	39,4	40,6	40,5	39,8	39,3	39,5	38,9	37,9	mort.

Observations: Les lésions pestiques ont fait leur apparition le 12/6. Le 18/6, décès avec nombreuses lésions.

55	Dates et températures.													
	7/6	8/6	9/6	10/6	11/6	12/6	13/6	14/6	15/6	16/6	18/6	19/6	20/6.	
	37,9	38,1	37,8	38,7	39,7	40,0	40,4	40,4	40,3	40,0	38,6	38,6	mort.	
	Observations: Le 13/6, premières lésions. Fait une peste typique.													
46	Dates et températures.													
	8/6	9/6	10/6	11/6	12/6	13/6	14/6	15/6	16/6	17/6.				
	38,0	38,5	38,2	38,6	40,5	39,7	39,5	39,3	38,9	mort.				
	Observations: Le 14/6, premières lésions. Peste typique et fatale.													
23	Dates et températures.													
	10/6	11/6	12/6	13/6	14/6	15/6	16/6	17/6.						
	38,0	38,5	38,9	39,9	39,9	40,5	40,4	mort.						
	Observations: Premières lésions le 15/6. Peste typique.													
31	Dates et températures.													
	11/6	12/6	13/6	14/6	15/6	16/6	17/6	18/6	19/6	20/6	21/6	22/6	23/6.	
	37,9	38,6	37,8	37,9	37,8	40,2	40,3	40,4	40,5	40,6	40,4	40,0	mort.	
	Observations: Premières lésions le 18/6. Peste.													
54	Dates et températures.													
	12/6	13/6	14/6	15/6	17/6	18/6	19/6	20/6	21/6	22/6	23/6	24/6	25/6	27/6.
	37,0	37,3	38,6	37,6	38,2	38,3	40,4	39,6	39,4	40,0	39,2	38,9	38,8	mort.
	Observations: Premières lésions le 21/6. Peste.													
53	Dates et températures.													
	13/6	14/6	15/6	16/6	17/6	18/6	19/6	20/6	21/6	22/6	23/6	24/6	25/6	26/6
	37,2	37,6	37,7	38,1	38,0	37,8	38,2	38,5	38,4	38,3	39,2	39,2	40,5	40,6
	27/6	28/6	29/6	30/6	31/6.									
	40,4	40,2	39,6	37,1	mort.									
	Observations: Premières lésions le 27/6. Peste atypique.													
47	Dates et températures.													
	14/6	15/6	16/6	17/6	18/6	19/6	20/6	21/6	22/6	23/6	24/6	25/6	27/6	28/6
	38,0	38,4	38,0	37,9	38,1	38,3	38,6	38,3	37,5	38,0	38,3	38,2	38,3	37,6
	29/6	30/6	31/6	1/7	2/7	3/7.								
	38,4	38,3	38,2	38,6	38,2	38,1.								
	Observations: Le 4/7 ce bovin reçoit du virus, fait une peste typique et meurt le 14/7.													

56	Dates et températures.													
	15/6	16/6	17/6	18/6	19/6	20/6	21/6	22/6	23/6	24/6	25/6	26/6	27/6	28/6.
	38,0	38,8	38,0	38,0	37,8	38,3	38,2	39,2	39,4	39,9	39,6	39,5	37,0	mort.
	Observations: Premières lésions le 25/6. Peste atypique.													
38	Dates et températures.													
	17/6	18/6	19/6	20/6	21/6	22/6	23/6	24/6	25/6	26/6	27/6	28/6	29/6.	
	37,5	37,7	37,6	37,9	37,7	37,6	37,9	37,4	37,8	37,6	37,5	37,2	37,8.	
	Observations: Le 4/7 ce bovin reçoit du virus, fait une peste typique et meurt.													
51	Dates et températures.													
	18/6	19/6	20/6	21/6	22/6	23/6	24/6	25/6	26/6	27/6	28/6	29/6	30/6.	
	38,0	38,2	38,1	38,3	37,9	38,1	37,9	38,2	38,0	38,3	38,3	38,2	38,4.	
	Observations: Le 4/7 ce bovin reçoit du virus, fait une peste typique et meurt.													
42	Dates et températures.													
	19/6	20/6	21/6	22/6	23/6	24/6	25/6	26/6	27/6	28/6	29/6	30/6	31/6.	
	38,3	38,3	38,4	38,5	38,0	38,8	38,1	38,9	38,1	38,5	38,1	38,2	37,9.	
	Observations: Infecté le 7/7 fait une peste typique et meurt.													
	Dates et températures.													
	22/6	23/6	24/6	25/6	26/6	27/6	28/6	29/6	30/6	31/6	1/7	2/7	3/7.	
1	37,7	37,5	38,3	37,8	37,7	38,2	38,3	38,3	37,5	38,2	37,3	38,2	38.	
2	37,6	37,7	38,6	38,5	37,5	37,3	37,9	38,2	38,5	38,4	38,3	38,3	38.	
	Observations: Tous les deux infectés le 7/7 font une peste typique et meurent.													
	Dates et températures.													
	26/6	27/6	28/6	29/6	30/6	31/6	1/7	2/7	3/7	4/7	5/7	6/7	7/7.	
3	38,1	38,1	38,3	37,9	38,3	38,5	38,6	38,3	38,3	38,7	37,6	38,8	37,7.	
4	38,9	38,4	38,5	37,9	38,6	38,4	38,7	38,7	38,1	38,4	38,4	38,7	38,3.	
	Observations: Le III a été injecté le 26/6 avec un mélange de selles filtrées et provenant des bovins 1 et 2; le IV a été injecté avec un mélange de mucus nasal et vaginal provenant des deux mêmes bovins 1 et 2. Les III et IV éprouvés le 7/7 avec 1 c.c. de virus font une peste typique.													

### Conclusions.

1) Le sang des bovidés séro-infectés injecté à du bétail réceptif lui donne une peste typique aux moments où ces séro-infectés font de la réaction thermique et même 6 jours après que la réaction est terminée.

2) A partir du sixième jour de la dernière poussée thermique, même de grandes quantités de sang (5 p. c. pour un taurillon) n'infectent pas les bovidés qui éprouvés après, à l'infection expérimentale, se montrent tous très réceptifs à la maladie.

3) Les bovidés injectés avec 50 c.c. de sang provenant d'animaux séro-infectés 22 jours auparavant ne sont ni infectés ni immunisés: (Ex.: I et II).

4) Même les selles, les mucus vaginal et nasal prélevés 26 jours après séro-infection ne transmettent pas la peste aux animaux réceptifs: (Ex.: III et IV).

*Observations.* — Nous tenons à faire remarquer que nous avons employé pour ces expériences comme animaux donneurs de sang, des sujets qui ont réagi à la séro-infection le sixième jour déjà après l'opération; mais au cours de la campagne que nous venons de poursuivre, il nous est arrivé assez fréquemment de ne constater les premiers symptômes de réaction que 25 et même 27 jours après la séro-infection. Dans ce cas, il est vraisemblable donc que la période pendant laquelle les animaux séro-infectés restent contagifères est de plus longue durée et devrait être portée à 34 jours au moins.

---